



Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

PV N°4

Réunion du jeudi 21 novembre 2019

Participants : B. DELORME- Y. LE BIVIC -C.POTARD.

Excusé : D. GALLETTI

INFORMATION IMPORTANTE

La section informe les arbitres des catégories ELITE REGIONALE et R1 qu'à effet du 1^{er} décembre 2019, ils doivent obligatoirement saisir les rapports disciplinaires (ou autres) liés aux rencontres via leur espace personnel MYFFF.

A l'issue d'une période de tests, cette obligation sera étendue à l'ensemble des arbitres officiant sur les rencontres de Ligue.

I. COURRIERS

1. LIGUE

Courrier du 30/10/2019, extrait de la décision de la Commission Régionale de Discipline. **Pris note.**

Courrier du 13/11/2019, extrait de la décision de la Commission Régionale de Discipline. **Pris note.**

2. CLUBS

Courriel du 19/11/2019 du CROSNE FUTSAL CLUB. **Pris note.**

Courriel du 12/11/2019 du F.C. BEST TRAINING CHAMBOURCY

La Section informe le club qu'il peut toujours être représenté par cet arbitre malgré son départ en province.

Courriel du 17/11/2019 du CS PORTUGAIS ANTONY.

La Section rappelle à ce club que la C.R.A. est souveraine dans la désignation des arbitres et que le nombre de rencontres à couvrir le samedi est en diminution chaque saison.

La désignation des arbitres est effectuée trois semaines avant la date du match et en aucun cas un arbitre ne sera retiré pour être remplacé par un arbitre de ce club.

Afin de palier à cette situation la Section invite l'arbitre de ce club à se rapprocher de son district d'appartenance pour officier le dimanche matin du fait de son statut d'arbitre de district foot diversifié.

3. ARBITRES

Courriel du 04/11/2019 de M. RIGA Théo, arbitre Elite Régionale.
Courriel du 15/11/2019 de M. ANDRIANANTENAINA Hajatiana, arbitre Ligue Stagiaire.
Courriel du 18/11/2019 de M. SAGNO Augustin, arbitre R3.
Courriel du 18/11/2019 de M. RIGA Théo, arbitre Elite Régionale.
Courriel du 18/11/2019 de M. BONNOT Timothé, arbitre Elite Régionale.
Courriel du 19/11/2019 de M. MUZELLE David, arbitre Elite Régionale.
Courriel du 20/11/2019 de M. HADJADJ Mickaël, arbitre Elite Régionale.

Pris note.

Courriel du 04/11/2019 de M. HDIDOU Riad arbitre futsal R2

Cet arbitre émet le souhait d'être remis à la disposition de son District d'appartenance, ses impératifs personnels ne lui permettant plus d'officier au niveau Ligue.

La Section accède à sa demande. M. Riad HDIDOU est remis à la disposition de son District d'appartenance (92) à effet de ce jour. Par conséquent, M. Riad HDIDOU perd le titre d'arbitre de Ligue Futsal.

II. SITUATION DES EFFECTIFS

1. BLESSURES

Courriel du 30/10/2019 de M. BOISSEAU Sylvain, arbitre AR1.
Courriel du 31/10/2019 de M. DUPUIS Dylan, arbitre JAR 1.
Courriel du 02/11/2019 de M. CHAPELAIN Joris, arbitre R2.
Courriel du 03/11/2019 de M. DRAGON REVELANT Kevin, arbitre Assistant R3 Stagiaire.
Courriel du 04/11/2019 de M. THOMAS Cyrille, arbitre R3.
Courriel du 04/11/2019 de M. HADJADJ Mickael, arbitre Elite Régionale.
Courriel du 05/11/2019 de Mme. JACOB Laura, arbitre Régionale Stagiaire Féminine.
Courriel du 07/11/2019 de M. ENOUALI Karim, arbitre R2.
Courriel du 14/11/2019 de M. COSTA Lionel, arbitre JAR Stagiaire.
Courriel du 15/11/2019 de M. BOISSEAU Sylvain, arbitre AR1.
Courriel du 18/11/2019 de M. MORIN Romain, arbitre R2.
Courriel du 18/11/2019 de M. TASPINAR Muhammed, arbitre R3 Stagiaire.
Courriel du 19/11/2019 de Mme. KHETTOU Naima, arbitre Fédéral Féminine 2.

La Section prend note de ces courriels, souhaite un bon rétablissement à ces arbitres et transmet aux Sections désignations et observations.

2. MUTATIONS

Dossier de M. BLIN Loris, arbitre JAR, demandant sa mutation en Ligue de PARIS I.D.F. en provenance de la Ligue MEDITERRANEE. .

La Section lui demande une adresse en Ile de France et lui transmet son dossier médical de l'année en cours.

Dossier de M. NDJEKOUA SANDJO Jean Thibaut,

Dossier transmis au District des Hauts de Seine pour suite à donner.

3. ANNEE SABBATIQUE

Courriel du 18/11/2019 de M. CHAPELAIN Joris, arbitre R2, (club d'appartenance 513925 PLESSIS ROBINSON F.C) qui sollicite un congé sabbatique pour la saison 2019-2020.

Considérant la demande de congé sabbatique motivée pour raisons personnelles et médicales, La Section lui accorde le congé sabbatique pour la saison 2019/2020.

M. CHAPELAIN ne pourra pas effectuer le nombre de matchs minimum requis au statut de l'arbitrage (15 matchs). Il lui appartient de se rapprocher de la Commission avant le 15 mai 2020 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2020/2021.

Transmet une copie de la présente information au club de PLESSIS ROBINSON F.C

III. COMMUNICATION AVEC LA C.R.A.

1. Communication règlementaire avec la C.R.A. et/ou le service Arbitrage

L'adresse Courriel à utiliser est arbitres@paris-idf.fff.fr

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

Une question posée à un référent reste dans le cadre de la relation arbitre / référent.

Le référent pourra s'il le juge nécessaire par la suite saisir la Commission ou le C.T.R.A.

2. Communication règlementaire avec les Commissions sportives (Statuts et Règlements, Discipline, Terrains, Commission Régionale d'Appel)

L'adresse Courriel à utiliser est : rapport@paris-idf.fff.fr

Le délai d'envoi des rapports est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

3. Documents administratifs

Ils sont disponibles dans la rubrique " **DOCUMENT**" de votre espace **MyFFF** :

Fiche d'absence à une rencontre,

Fiche de dé convocation,

Fiche de non-paiement des indemnités d'arbitrage,

Fiche de remboursement arbitre,

Rapport d'arbitrage.

Prochaine réunion le jeudi 19 décembre 2019.

Cette information fait office de convocation.